



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6020254

N/REF : 20/01/2026 15H16 C:002640 I:00290
V/REF : F66408
V/Email reçu le Mardi 20/01/2026 à 15H16

SELON DEVIS N° 5100015

V/REF.IMM. ALH-3031

IMMEUBLE : LAFONTAINE I
58/60, RUE LAFONTAINE
33, RUE FLORIAN
69100 VILLEURBANNE

**ALLIADE HABITAT
SERVICE SINISTRES
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07**

Dardilly, le 02 Mars 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 60 RUE LAFONTAINE - LOCAL POUBELLE SI BESOIN CONTACTER GARDIEN
MR GARAT TEL 06 29609559

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100015 du 09/10/2025 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme E. ARNOLD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

NOS INTERVENTIONS DES 25 ET 26/02/2026 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS
5100015 CONCERNANT LA REPRISE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU LOCAL
VIDE-ORDURES SUITE A INCENDIE, SOIT :

- POUR LA REPRISE DES INSTALLATIONS PRISES DE COURANT, RECUPERATION DE
L'ALIMENTATION PRISE DEPUIS LE POT DE DERIVATION
IL A EGALEMENT ETE PREVU LA CREATION D'UN NOUVEAU CHEMINEMENT SOUS TUBE
IRL DANS LEQUEL NOUS AVONS FAIT CIRCULER NOTRE NOUVELLE ALIMENTATION ET
LA FOURNITURE ET POSE D'UNE PRISE DE COURANT ETANCHE

- POUR LA REPRISE DES INSTALLATIONS ECLAIRAGES, RECUPERATION DE
L'ALIMENTATION ECLAIRAGE DEPUIS LE POT DE DERIVATION - IL A ETE PREVU LA
CREATION D'UN NOUVEAU CHEMINEMENT SOUS TUBE IRL DANS LEQUEL NOUS AVONS
FAIT CIRCULER LA NOUVELLE ALIMENTATION, ET LA FOURNITURE ET POSE D'UNE
REGLETTE LED ETANCHE 6000LM 4000K, AINSI QU'UN PROJECTEUR LED
IL A ENFIN ETE PREVU LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN INTERRUPTEUR
TEMPORISE ETANCHE POUR DECLENCHER L'ALLUMAGE DES LUMINAIRES

LES LIAISONS DES ALIMENTATIONS PRISES ET ECLAIRAGES SE TROUVANT ENTRE LE
LOCAL VIDE-ORDURES ET LE TABLEAU DES PARTIES COMMUNES ONT ETE CONSERVEES
SUITE CONTROLE

ATTENTION IL N'A ETE PREVU AUCUNE INTERVENTION SUR LA PARTIE INTERPHONIE



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6020254

CONTROLE D'ACCES - EN EFFET, NOUS AVIONS CONSTATE LORS DE NOTRE
CONTROLE, QUE LE SYSTEME INTERPHONIE/CONTROLE D'ACCES ETAIT DEFAILLANT
LA DEFAILLANCE N'EST EN RIEN LIE AU SINISTRE MAIS A DIVERS VANDALISMES

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 27/02/26 a 18H39 Mme E. ARNOLD

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Reprise install.electriques local VO	1094,47	1094,47
	TOTAL H.T.		1094,47
	T.V.A. a 10,00%		109,44
	TOTAL T.T.C.En EURO		1203,91

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Elodie ARNOLD

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

Demande de devis n°5100015

2001 - 1516.

Prestation Parties Communes

HP 3031 - INC 250737- Accord devis 5100015, Travaux à réaliser entre le 20/01/2026 et le 03/03/2026

Votre contact : M. Joseph GARAT (0629609559)

Suite sinistre incendie, commande selon devis N° 5100015

VILLEURBANNE LAFONTAINE1 (ALH - 3031 - 001 - 03)

60 RUE LAFONTAINE

69100 VILLEURBANNE

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	1094,47	1,00 U	1094,47	10,00%
Reprise Installations Electriques local VO				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		1094,47 €
Total TVA	10,00%	109,45 €
Total TTC		1203,92 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat

Centre de paiement

173 avenue Jean Jaurès CS 30407

69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR